



Dirigeons **notre** Avenir

AIDE A LA NEGOCIATION POUR RÉUSSIR SON DÉPART DE L'ENTREPRISE

La FNCS vous propose un nouveau service en s'appuyant sur un partenariat avec un cabinet expert qui aide le cadre de direction dès que l'hypothèse d'un départ intervient, **à son initiative ou non**, tout au long du processus de négociation avec l'employeur et ce jusqu'à la conclusion d'un accord sur le départ.

- Analyse de la situation et calcul des conséquences financières du départ.
- Elaboration de la stratégie et du mode de rupture du contrat de travail les plus adaptés.
- Accompagnement à chaque étape structurante du processus (*il vaut mieux être le plus en amont possible du processus !*).
- Préparation de chaque entretien avec simulation des tactiques.
- Aide à l'outplacement.

LES ACTEURS : le cabinet Bercoff Reynaud Conseil, un cabinet à taille humaine

- Bertrand Reynaud : 30 ans comme DRH et DRS dans de grands groupes (Total, LVMH Hennessy, Fnac, AXA, la Poste) - Directeur Général d'une filiale d'AXA
- Maurice Bercoff : Consultant en implantation et négociations internationales puis Dirigeant d'entreprises industrielles et financières sur plusieurs continents

LE COUT : 10% HT des indemnités négociées – avec une provision acquise de 2000 € HT **(3000 € si vous n'êtes pas adhérent à la FNCS !)**

Nota : cette prestation n'est pas destinée à régler les contentieux et litiges à l'externe. Dans ce cas de figure, il vaut mieux s'orienter sur le cabinet d'avocat partenaire de la FNCS, spécialiste en droit du travail et des IEG...